

sont à un stade avancé et que le bill sera déposé très prochainement.

M. Beatty: Quand?

* * *

RADIO-CANADA

LE CONFLIT OPPOSANT LA SOCIÉTÉ AU SYNDICAT DES JOURNALISTES AU QUÉBEC—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Svend J. Robinson (Burnaby): J'allais demander au député d'Edmonton-Strathcona la raison pour laquelle son parti a appuyé l'amendement à la charte qu'il critique aujourd'hui mais comme cette question serait irrégulière, je m'absentierai de la poser.

[Français]

Madame le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre en l'absence des ministres des Communications et du Travail. A la suite de la mauvaise volonté évidente manifestée par la direction de la Société Radio-Canada dans le conflit l'opposant au syndicat des journalistes au Québec depuis quatre mois, et à la suite des offres ridicules d'environ 8 p. 100 d'augmentations salariales, le premier ministre ou son gouvernement ont-ils l'intention de cesser de jouer encore longtemps à l'autruche et d'éviter d'assumer leurs responsabilités?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le gouvernement ne joue pas à l'autruche, il permet à la libre négociation de s'exercer entre les parties. Il propose de nommer des intermédiaires. Mais je suis étonné d'entendre l'observation du député selon laquelle le gouvernement devrait faire plus et s'ingérer dans ces négociations. Par quoi? Par voie de législation, pour enlever aux travailleurs le droit de grève ou quoi? Quelle est sa proposition?

M. Robinson (Burnaby): Madame le Président, la direction de Radio-Canada, selon le syndicat et les deux principales formations politiques québécoises, aurait offert du temps gratuit aux partis politiques au cours de la campagne électorale, mais à condition que ces partis renoncent à boycotter les émissions d'actualité et d'affaires publiques. Face à ce chantage inadmissible d'une société d'État, le premier ministre a-t-il l'intention d'intervenir pour que cela cesse, et sinon pourquoi pas?

M. Louis R. Desmarais (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Madame le Président, le député pourrait être intéressé à savoir que Radio-Canada négocie présentement avec six syndicats représentant 7,500 employés, et que pour deux de ces négociations le médiateur fédéral a préparé son rapport, lequel sera présenté aux parties en cause cet après-midi. Pour ce qui est du chantage dont le député parle, je crois que c'est une question qu'il serait préférable d'adresser au ministre des Communications.

Questions orales

● (1150)

[Traduction]

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES PROVINCES DE L'OUEST

LA CONSULTATION AVEC LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Madame le Président, je voudrais interroger le ministre des Finances au sujet des engagements qu'il a pris dans le budget du mois d'octobre dernier. Il a notamment affirmé qu'il se mettrait en rapport avec les provinces des Prairies au sujet de l'utilisation, des programmes et des projets particuliers du fonds de développement des provinces de l'Ouest. Je voudrais que le ministre me dise s'il a effectivement consulté les gouvernements de l'Ouest au sujet de l'utilisation de ce fonds et je voudrais également savoir, au cas où il ne l'aurait pas fait, quand il a l'intention de se mettre en rapport avec eux pour respecter l'engagement qui figurait dans le budget déposé au mois d'octobre dernier à la Chambre?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, pour l'instant aucune consultation n'a eu lieu. Quand le gouvernement aura avancé dans l'élaboration de ces plans, il sera alors possible, comme le prévoit le budget, de consulter les intéressés, y compris les gouvernements.

M. McKnight: Madame le Président, j'ai une question supplémentaire. Le ministre sait qu'il s'est engagé à consulter les gouvernements. L'enjeu de ces pourparlers est important puisqu'ils concernent 2 milliards de dollars. Le gouvernement a le droit de prélever, dans l'intervalle, 37,5 milliards de dollars dans l'Ouest. La politique du gouvernement en la matière a-t-elle été changée? Le sénateur Argue, adjoint du ministre des Transports, a déclaré, ainsi que le rapporte un article du *Star Phoenix* de Saskatoon daté du 15 janvier 1981, «qu'on n'accorderait pas une importance particulière aux gouvernements provinciaux dans le cadre de ces consultations». Cela dénote-t-il un changement d'orientation du gouvernement? Ces propos de l'adjoint du ministre des Transports reflètent-ils la position du gouvernement en la matière?

M. MacEachen: Je n'ai pas lu ce que le sénateur Argue a déclaré à ce sujet et je n'ai pas eu l'occasion d'en parler avec lui non plus. Sans vouloir pour autant faire de commentaires sur ce qu'a affirmé le député, je dirai que les dispositions du budget constituent toujours le programme politique du gouvernement.

* * *

LE TRANSPORT AÉRIEN

LA LIAISON DIRECTE ENTRE OTTAWA ET NEW-YORK

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Je suis sûr que le ministre s'est réjoui d'apprendre, par les États-Unis, que les autorités américaines n'avaient pas réussi à trouver de transporteurs aériens qui soient prêts à assurer une liaison directe entre Ottawa et New-York. Compte tenu de ce fait nouveau—il semble que c'en soit bien un—le ministre va-t-il prendre les mesures nécessaires pour accélérer les négociations visant à modifier éventuellement les arrangements bilatéraux entre le Canada et les États-Unis pour qu'un